



Activités 2022

déclarée au Moniteur belge n° 0664560757

www.asuno-es-benin.org

<https://www.facebook.com/ASUNOESbelgique>

1- Activités propres de l'ASBL

a - En 2022, nous avons enregistré le paiement de la **cotisation** de 23 personnes dont 18 **parrainent** des enfants, et encaissé quelques dons complémentaires.

L'Assemblée générale de l'ASBL s'est tenue le 4 juin 2022 et tous les adhérents en ont reçu le compte-rendu.

b - Les **activités** génératrices de ressources propres pour l'ASBL ont pu reprendre

- journées caritatives au Parlement européen les 5-8 décembre

- Stand de vente de tentures béninoises au Marché de Noël de la Ferme Rose à Uccle les 16-17 décembre

Mais les résultats ne sont pas encore à la hauteur des recettes de l'avant-COVID : les gens ont pris l'habitude du télé-travail.

c - l'**agrément fiscal** permet aux donateurs de l'association de bénéficier d'une réduction d'impôt pour tout don supérieur à 40 euros (hors cotisation). Initialement valide jusqu'à 2021 inclus, après un examen des comptes de l'association effectué en décembre 2021 par un agent de MINFIN, ASUNOES-Belgique a reçu l'avis le 03/02/2022 du renouvellement de son agrément en tant qu'institution qui assiste les pays en développement pour les années 2022 à 2025.

d - communication : une page facebook a été créée par Bruno Jean-Etienne, il en est administrateur de même que Nicole <https://www.facebook.com/ASUNOESbelgique/>

Il est recommandé à tous les adhérents de s'en faire « amis »

Georges met à jour le site ASUNOES-Benin avec le CR des activités et les rapports relatifs aux projets <http://www.asuno-es-benin.org>

2 – Le projet "Implication de la communauté sourde du Bénin dans la prévention de la pandémie de COVID-19 à travers la sensibilisation à la vaccination et le maintien des gestes barrières"

financé en très grande partie par le WBI (Wallonie – Bruxelles International) coopération bilatérale indirecte au titre du « *Programme de cofinancement de projets d'éducation et de partenariat pour la citoyenneté mondiale et solidaire 2021* » a occupé une bonne partie de l'année 2022, aussi bien pour nos partenaires béninois qu'à Bruxelles pour le suivi des actions et leur financement.

En effet, le 8 décembre 2021, nous avons eu la joie d'apprendre que notre projet avait été retenu.

Sur un budget total de 15 865 euros, le WBI a participé à hauteur de 14 265 euros. Le 28 janvier 2022, une première tranche du subside (10 698 euros) a été versée sur le compte bancaire d'ASUNOES-Belgique (75%). Nous avons reversé 5000 euros à ASUNOES-Bénin le 7 février, puis 5380 euros le 19 avril après vérification des premières factures reçues. Le versement final été envoyé le 15 juillet pour un montant complémentaire de 5485 euros.

Au Bénin, une équipe de pilotage du projet a été constituée : composée de Raymond SEKPON, Paul AGBOYIDOU comme professeur en langue des signes, Océa AVOGNIKO (coordinatrice), Patricia KOUNNOU (comptable), Fugence Djivoh (Président de l'Association des Interprètes et Traducteurs en Langue des signes). Ont collaboré également une chargée de communication et un cadreur pour la réalisation des vidéos. La totalité du rapport est consultable à partir du lien :

<http://www.asuno-es-benin.org/articles/le-sournal-numerique/implication-de-la-communaute-sourde-du-benin-dans-la-prevention-de-la-pandemie-de-covid-19>

Sur la lancée, afin d'y mettre les vidéos une chaîne YouTube a été créée « Ecoute mes mains »
<https://www.youtube.com/watch?v=3I6eFpc5ev8>

La commune d'Uccle a participé à ce projet à hauteur de 1500 euros au titre de la solidarité internationale.



3- Aide du WBI (Wallonie-Bruxelles international) dans le cadre de la coopération bilatérale directe entre la Région Wallonne et le Bénin – Programme de travail 2019 / 2023. Programme spécifique Capital humain - Projet 3 « Appui à l'intégration scolaire et socio-culturelle des sourds au Bénin ». La demande, envoyée au WBI en février 2022, a couvert deux volets :

1) **Le stage à Bruxelles** pour 2 personnes prévu au centre d'hébergement et d'accueil pour enfants sourds et malentendants de "la Clé" <https://lacleasbl.be/>, repoussé depuis 2 ans, a pu se dérouler du 3 au 28 octobre 2022. Le WBI prend à sa charge les billets d'avion, les frais et démarches administratives pour la délivrance des visas, les frais de logement et une bourse octroyée aux stagiaires pour leurs frais quotidiens.

Raymond Sekpon et Kozime Waidi ont été très bien accueillis par Aurélie Petit et tous les membres de la structure et ont pu avoir plusieurs entretiens avec la directrice Mme Isabelle van Cutsem.

Comme il est mentionné dans leur rapport, disponible à partir du lien :

<http://www.asuno-es-benin.org/articles/non-classe/stages-de-deux-beninois-a-bruxelles-association-la-cle>, ce séjour a permis également de nombreuses rencontres permettant de dynamiser les liens de partenariat avec d'anciens partenaires (Commune d'Uccle, IRSA, HE2B) et de créer de nouveaux partenariats dont la Fédération Francophone des Sourds de Belgique (FFSB), avec la rencontre de son président Alexandre Bloxs, qui a accepté d'adhérer à notre ASBL et avec lequel a été élaboré un projet pour l'année 2023 auprès des associations de sourds du Bénin.

Le séjour s'est terminé par la participation de Raymond Sekpon et Kozime Waidi à l'Assemblée Générale du Réseau Francophone en Déficience Sensorielle et de Langage (RFDSL) tenue du 25 au 27 octobre 2022 à Bruxelles dans les locaux de l'Institut Royal des Sourds et Aveugles (IRSA).



2) Le deuxième volet, pour un montant de 4190 euros a permis la **réalisation d'un manuel spécialisé en langue des signes** accompagnant le nouveau livre d'apprentissage du Français mis à la disposition des enseignants à la rentrée scolaire 2021 par le Ministère de l'éducation nationale béninois.

<https://leleaderinfobenin.net/info-benin-rentree-scolaire-2021-2022-des-ouvrages-de-francais-et-de-mathematiques-introduits-au-ci/>

Outre la réalisation et l'édition en 350 exemplaires de ce manuel, une formation a accompagné les enseignants qui travaillent dans les 10 écoles pour enfants sourds du Bénin, ce qui totalise approximativement 1050 élèves au niveau de l'enseignement primaire.

Rappelons que l'école de Louho à Porto-Novo est la seule au Bénin qui pratique une inclusion totale et peut amener les enfants sourds et malentendants jusqu'à la fin de leurs études secondaires, et passer les examens selon leurs capacités (BEPC ou Baccalauréat).

3) En vue de la réunion de la Commission Mixte Bénin-Belgique qui se tenait à l'automne 2022, Mme Dechamps du WBI a demandé de rédiger une **évaluation à mi-parcours** du programme de travail. Ce rapport lui a été adressé le 16 septembre, il reprenait l'ensemble de nos activités menées depuis l'introduction de notre demande de subside au WBI pour la coopération bilatérale en 2019.

<http://www.asuno-es-benin.org/articles/non-classe/cooperation-bilaterale-de-wallonie-bruxelles-avec-la-republique-du-benin>

Mme Dechamps a visité l'école de Louho lors de son voyage en novembre 2022 et s'est montrée très enthousiaste des réalisations qu'elle y a vues.



4. **Carlos Dindin** a achevé ses 3 années d'études à l'ULB de master en anthropologie, au milieu desquelles un quadrimestre Erasmus a été suivi à l'Université de Bordeaux (septembre 2021- janvier 2022). Il logeait et prenait ses repas chez Nicole et Georges Vaucheret qui s'étaient portés garants auprès de la Commune d'Uccle pour l'obtention de sa carte de résident. Il a pu couvrir ses frais quotidiens grâce à un petit job lors des vacances à la résidence pour personnes âgées de l'Olivier à Uccle.

Après un travail d'observation de terrain à « Ecole et Surdité » de Sainte-Marie de Namur <https://es.sainte-marie-namur.be/> il a soutenu son mémoire le 21 juin sur le thème thème : « Etude des interactions entre personnes sourdes et entendantes à l'intérieur d'un système d'inclusion des élèves sourds » et obtenu son master avec de très bonnes notes puis est reparti au Bénin fin aout en conformité avec l'engagement qu'il avait pris de mettre ses compétences au service du CAEIS au minimum pendant 5 années, après la fin de son séjour en Belgique et l'obtention de son diplôme, ceci en accord avec les responsables d'ASUNOES-Bénin et ASUNOES-Belgique.



5. ASUNOES-Belgique a relayé l'appel d'ASUNOES-France pour venir en aide à un **professeur Rodrigue Leguede** qui avait été **accidenté** en moto au mois de mars. Il s'agissait de contribuer à ses frais de kiné, d'achat et de pose d'une prothèse de jambe.

Les contributeurs qui ont voulu verser leur don sur le compte bancaire Triodos d'ASUNOES-Belgique ont reçu une attestation fiscale. 750 euros ont ainsi été versés par ASUNOES-Belgique, en complément des 1 355 € collectés par ASUNOES-France, atteignant ainsi l'objectif fixé de 2000 euros.

<https://www.helloasso.com/associations/asuno-es-france-benin/collectes/rodrigue-debout>



6. Comme les années précédentes, à l'initiative de son bourgmestre JC Luperto, **la commune de Sambreville**, par délibération de son conseil communal a octroyé un don de 1250 euros pour les activités d'ASUNOES-Belgique, qui a été intégralement reversé à ASUNOES-Bénin en soutien aux activités de l'école de Louho.

7. **Parrainages** : Au total 25 enfants sont parrainés pour l'année scolaire 2022-2023 : 14 enfants en Primaire et 11 enfants en Secondaire. Les dossiers scolaires des enfants parrainés nous sont parvenus à la fin de l'été par l'intermédiaire de Marie-Violaine Dufour et ont été remis aux parrains. Suite à quelques abandons de scolarité (que nous déplorons), il y a eu quelques changements dans les parrainages.

En général pour toute l'école, les résultats aux examens 2022 ont encore été très bons
<http://www.asuno-es-benin.org/articles/le-sournal-numerique/resultats-aux-examens-2022>
<https://www.youtube.com/watch?v=6rIbPnuyQ4E>

La réflexion se poursuit pour savoir comment accompagner les élèves sourds après leur scolarité en fonction de leurs capacités et de leurs projets individuels. L'expérience d'accompagnement des jeunes au Centre d'hébergement de la Clé à Bruxelles a fortement impressionné le directeur de l'école et les échanges se poursuivent avec la directrice Mme Isabelle Van Cutsem.



8. Soutien de l'Etat béninois aux personnes handicapées

Le samedi 31 décembre 2022 sur la chaîne ORTB, le Président Patrice TALON, accompagné de la Ministre des Affaires sociales, a échangé avec des concitoyens porteurs de handicaps ses réflexions et dévoilé quelques pistes pour l'amélioration de leurs conditions. <https://youtu.be/RPszYrI1Nlo>

L'émission s'est déroulée avec la participation de Raymond SEKPON, directeur exécutif ainsi que d'une élève en classe de cinquième du CAEIS, Emilienne DOSSOU. Le Chef de l'État est revenu sur le travail qui a été fait avec les experts pour permettre à toutes les personnes qui sont porteuses d'handicaps de se sentir intégrées dans la société. Il a promis la signature prochaine des décrets d'application de la loi N° 2017-06 Portant Protection et Promotion des Droits des personnes handicapées en République du Bénin. Un article a été consacré à cette rencontre :

<https://mediapartbenin.com/article/2093/solidaire-vis-a-vis-personnes-en-situation-handicap-patrice-talon-veut-aider-eleve-realiser-son-reve/>

Voir aussi les articles de début janvier 2023 publié sur

<https://www.facebook.com/ASUNOES.BeninCAEIS>



Activités 2021

déclarée au Moniteur belge n° 0664560757

www.asuno-es-benin.org

Pour la deuxième année consécutive, les activités ont été perturbées par la pandémie de COVID 19. Nous avons pu poursuivre notre soutien au Centre d'Enseignement, d'Accueil et d'Intégration des sourds (CAEIS) de Louho à Porto-Novo au Bénin, grâce aux dons de personnes physiques et subsides de structures collectives que nous remercions chaleureusement.

La situation du COVID 19 au Bénin : <https://www.gouv.bj/coronavirus/>

Officiellement, à la date du 2 janvier 2022, le Bénin a compté un total 25522 cas confirmés et 163 décès. La vague la plus sévère d'infections à la COVID-19 a eu lieu en septembre 2021. Bénéficiant du programme COVAX (ainsi que d'un don de vaccins chinois), la campagne de vaccination de la population a commencé le 29 mars 2021 avec l'installation dans tout le pays de 78 centres recevant en première ligne les agents de santé, les personnes âgées de plus de 60 ans, les personnes atteintes de comorbidités puis s'ouvrant pour une vaccination gratuite à toute personne de plus de 18 ans. Malgré la disponibilité des vaccins et le déploiement de la vaccination, la couverture vaccinale globale reste faible et insuffisante pour assurer une immunité collective à la population en général : à peine 4 % de la population est pleinement vaccinée, ce qui rend le pays vulnérable à des vagues potentielles de l'épidémie à l'avenir et à l'apparition de possibles variants du virus. Les autorités renforcent leur stratégie de vaccination, « notamment en collaborant étroitement avec les communautés locales et en élargissant la capacité de déploiement des vaccins ». Les autorités reconnaissent que « l'ennemi commun désormais n'est plus la Covid-19, mais la désinformation ». Par ailleurs, en 2020, l'Union européenne a mobilisé 56,5 millions d'euros afin de soutenir le Bénin dans sa politique de gestion de la pandémie de la COVID.

Tout au long de ces deux années 2020 et 2021, l'encadrement de l'école a continué à sensibiliser les élèves pour le comportement à adopter face à la pandémie de COVID 19 : l'accent a été mis sur l'apprentissage des "gestes barrière" avec également une vidéo en langue des signes.

1- Activités propres de l'ASBL

a - En 2021, nous avons enregistré le paiement de la **cotisation** de 25 personnes dont 16 **parrainent** des enfants, et encaissé quelques dons complémentaires.

b - Les **activités** génératrices de ressources propres pour l'ASBL ont été minimales (616 €), les journées caritatives au Parlement européen étant à nouveau annulées cette année.

- Stand lors des journées de la Solidarité internationale au Centre Culturel d'Uccle les 22-23 octobre

- Stand de vente de tentures béninoises au Marché de Noël de la Ferme Rose à Uccle les 18-19 décembre
Notre stock avait été en partie reconstitué grâce au voyage au Bénin de Marie-Violaine Dufour au mois d'août.

L'Assemblée générale de l'ASBL, tenue le 12 juin 2021 a acté la démission de Francine Bougeon-Maassen du **conseil d'administration**, mais cela n'a été publié au Moniteur belge qu'en date du 6 décembre.

2 – Aide du WBI (Wallonie-Bruxelles international) dans le cadre de la coopération bilatérale directe entre la Région Wallonne et le Bénin – Programme de travail 2019 / 2023. Programme spécifique Capital humain - Projet 3 « Appui à l'intégration scolaire et socio-culturelle des sourds au Bénin ».

Le subside 2021 du WBI a été consacré à :

A- la suite de l'équipement de la salle informatique : 2500 euros. Après le stage effectué à Oxfam à Bruxelles en 2019 par deux encadrants de l'école, les activités informatiques se sont développées et

fournissent aux élèves (sourds et entendants) des compétences utilisées en particulier pour la vidéo et l'infographie. Les cours d'informatique se sont étendus à plusieurs classes.

B- la finalisation du DVD sur la loi relative à la protection des droits des personnes handicapées du Bénin qui accompagne le livret déjà réalisé: 3000 euros. Tout le projet a fait l'objet d'une promotion auprès du public des personnes sourdes et de celles qui travaillent avec elles

<https://www.facebook.com/awissiwebtv/videos/345098276237803>

<https://www.facebook.com/awissiwebtv/posts/1021241648061210>

De plus, ASUNOES – Bénin a créé une chaîne YouTube sur laquelle sont diffusées des vidéos produites par l'école dont la vidéo sous-titrée et en langue des signes qui explique la loi

https://www.youtube.com/results?search_query=ASUNOES+

C - un poste destiné à l'équipement des élèves pour leur formation en énergie solaire, formation qualifiante leur permettant de trouver un emploi dans un secteur professionnel en plein développement au Bénin : 3500 euros. <https://www.facebook.com/ASUNOES.BeninCAEIS/videos/577797723191553>

Une première tranche a été versée par le WBI sur le compte de notre ASBL le 29/03/2021 pour un montant de 6.750,00 EUR (75% du budget global de 9000 EUR) ; début janvier 2022, après avoir envoyé tous les justificatifs en décembre, nous attendons le versement du solde.

3 – Projet « accès des femmes sourdes et malentendantes de l'Ouémé à l'emploi et aux activités socio-économiques ». Soutien de la commune d'Uccle

A la suite de leur formation au Centre Songhaï de Porto-Novo en 2020, Christine Olohounto HEVIEFO et Georgette HOUNNAKIN (toutes deux sourdes et anciennes élèves du CAEIS) ont organisé, du 27 au vendredi 31 décembre 2021, au profit des membres de l'Association des Femmes sourdes et malentendantes de l'Ouémé (AFSMO), un atelier de formation sur la transformation du soja (farine et fromage), la fabrication de l'huile de palme, la fabrication des yaourts et des jus de fruits (bissape, ananas, citron et baobab). Pendant les vacances scolaires, elles pouvaient utiliser les locaux de la cuisine de l'école et bénéficier des compétences des cuisinières.



Sur un budget total de 2620 euros consacré au projet, le subside de 2000 euros obtenu de la Commune d'Uccle a servi à

- rémunérer les interprètes, gratifier les apprenantes et les cuisinières
- acquérir du matériel : réfrigérateur, congélateur, balance, matériel de cuisine etc ...

N°	DESIGNATIONS	MONTANT Fcf
	RECETTES	
1	Vente de bissaps	327 475
2	Vente de biscuits	70 450
3	Vente de biscuits à base d'amidon	30 700
4	Vente d'aklui	5 400
5	Vente de pâté	72 475



6	Vente de gâteau	56 975
7	Vente de papier	1 800
	TOTAL	565 275
	DEPENSES	
1	Achat de sachet	19 075
2	Achat de pipette	100
3	Achat de biscuite	60 800
4	Zem (Transport)	7 750
5	Achat de bissaps	45 500
6	Achat du sucre	115 850
7	Achat d'adaptateur	500
8	Achat du chiffon	100
9	Achat gâteau	44 000
10	Achat pâté	65 000
11	Achat de tamarin	2 500
12	Achat d'éponge en fer	200
13	Achat d'Omo	100
14	Achat de gingembre	1 500
15	Achat d'ananas	1 000
16	Achat de lait en poudre	4 000
17	Achat de baobab	1 750
18	Achat de yaourt témoin	1 200
19	SBEE	00
20	CHARBON	00
21	Achat de biscuits à base d'amidon	26 500
	TOTAL DES DEPENSES	397 425
	Excédent net de trésorerie	167 850

Grâce aux ventes effectuées entre autres dans la boutique (financée par Femmes d'Europe en 2020), et qui a bénéficié d'une rénovation de l'environnement urbain, le rapport montre une activité rentable.



4 – Appel à projet lancé par le WBI (Wallonie – Bruxelles International) Coopération bilatérale indirecte « Programme de cofinancement de projets d'éducation et de partenariat pour la citoyenneté mondiale et solidaire 2021 ».

Le rapport de l'année 2020 se terminait par la déception de voir déclaré « irrecevable » le dossier que nous avons déposé dans ce cadre pour la raison qu'une administratrice de l'ASBL résidait en zone flamande.

Dès la fin janvier un courrier a été envoyé au médiateur du WBI où était invoquée une discrimination vis à vis de de l'ASBL et de ses 6 administrateurs, habitant tous à Bruxelles, sous prétexte qu'ils travaillaient avec une 7^e personne domiciliée en périphérie de Bruxelles, en région flamande. Notre saisine s'appuyait sur la loi relative à la non-discrimination qui « permet à tous les individus de pouvoir accéder, de manière égale et équitable, aux opportunités qu'offre la société ». Or notre ASBL n'était pas traitée de manière égale et équitable par rapport à une autre structure qui aurait eu 6 administrateurs domiciliés à Bruxelles ou en région wallonne.

Cette affaire a fait l'objet de nombreux échanges de courriers et pas mal de temps passé à les préparer, mais nous avons eu à la satisfaction de lire à la date du 22.06.2021, sur le site du WBI, le lancement de deux appels à projets, visant le cofinancement de projets de partenariat pour le développement durable ainsi que de l'éducation à la citoyenneté mondiale et aux objectifs de développement durable, pour lesquels le règlement avait été modifié dans le sens préconisé par le médiateur puisqu'était mentionnée la nécessité que 3/4 des administrateurs soient domiciliés en Wallonie ou à Bruxelles. La date limite pour déposer un dossier était le 1er septembre 2021.

En accord avec Raymond Sekpon et son équipe, nous avons donc repris le projet, l'avons actualisé puis déposé au WBI avant la date requise. Il porte sur la traduction en langue des signes béninoise des messages de sécurité sanitaire et d'apprentissage des gestes barrières pour faire échec à la transmission du coronavirus, ainsi que sur la promotion du vaccin. En effet, les personnes sourdes en particulier sont très influencées par les messages "antivax" qui circulent sur internet. Il prend appui sur toutes les structures pour sourds recensées dans le pays : écoles, églises, associations... La Maison de la société civile béninoise de Porto-Novo à laquelle ASUNOES-Bénin est associée a créé plusieurs vidéos de sensibilisation sur la vaccination dans différentes langues du pays, mais pas en langue des signes. Cela permettra de combler ce vide et de construire une collaboration bénéfique.

<https://www.facebook.com/Maison-de-la-Soci%C3%A9t%C3%A9-Civile-168621939815943/>

(voir vidéos du 25 novembre 2021 réalisées avec l'appui de USAID)

Le 8 décembre 2021, nous avons eu la joie d'apprendre que notre projet cette fois a été retenu. Le 28 janvier 2022, la première tranche du subside a été versée sur le compte bancaire d'ASUNOES-Belgique. Nos partenaires au Bénin sont déjà au travail.

5- Partenariats :

- La coopération **avec l'école "Les Cajoutiers"** de Warrange près de Dakar se poursuit.

Le maître Aristide y est toujours (il se remet de son AVC) ; sa femme l'a rejoint. Le 23 décembre dernier, l'une des enseignantes sénégalaises a terminé son stage professionnel et théorique dans l'école de Louho. Une autre devrait arriver dans les prochains mois, en 2022.

- A la fin de l'année 2021, **l'association « SOS Surdus »** de Toulouse, dont Mme Virginie Denis, psychologue sourde est la présidente, a réussi à réaliser son projet de voyage avec mission humanitaire pour jeunes adolescents sourds. Ils ont pu visiter le CAEIS de Porto-Novo. (voir photos)

<https://www.facebook.com/BaymaxBenin>



- **ASUNOES-France** a permis l'accueil au CAEIS depuis le 9 novembre d'un nouveau stagiaire français, Loïck. Pendant 5 mois, il anime au sein de l'école une formation de photographie et d'audiovisuel ainsi

qu'un atelier de réalisation dans le cadre duquel les participants pourront réaliser un court-métrage de fiction. Ce stage a pu être réalisé grâce à Yves Petit, membre d'ASUNOES-France.

<https://www.facebook.com/ASUNOES.BeninCAEIS/>

- Le projet d'éducation à la solidarité internationale mené avec l'**Institut Royal des Sourds et Aveugles de Bruxelles** (IRSA) a vu sa poursuite avec le sous-titrage de la vidéo effectuée par Sarah Denis et Caroline Vanhorle sur le thème de la citoyenneté et des droits des personnes handicapées. Cette vidéo a été envoyée au CAEIS pour des échanges ultérieurs sur les mêmes thèmes.

- Le stage en éducation spécialisée de Raymond Sekpon et Kozime Waidi au centre d'hébergement des jeunes sourds de « **la Clé** » à Bruxelles a été repoussé d'encore un an.

6- Résultats scolaires au CAEIS

Les résultats aux examens ont été vraiment exceptionnels cette année ; en conséquence, les médias béninois s'y sont intéressés et des reportages ont été réalisés par une chaîne de TV

<https://morid-prod.bj/2021/09/22/demarrage-de-la-rentree-scolaireconstat-au-centre-daccueil-education-et-dintegration-des-sourds/>

A - Certificat d'études (fin des études primaires) :

- entendants : 20 ont réussi sur 22 présentés

- sourds : 10 ont réussi sur 11 présentés

Ce résultat de plus de 90% est d'autant plus remarquable qu'au plan national il est de 82,67 % et 80,39 % sur le département de l'Ouémé.

B - BEPC (fin du premier cycle des études secondaires) :

- Entendants : 30 admis sur 31 présentés

- Sourds : 11 admis sur 17 candidats présentés

C - Baccalauréat (fin des études secondaires) :

- Entendants : 15 admis sur 16 présentés (Série D : 8 admis sur 9 présentés / Série A2 : 7 admis sur 7 présentés).

- Sourds : 2 admis sur 9 candidats présentés (série A2)

A noter : Jorita AGBOYIDOU, la fille de Paul Agboyidou, directeur des études, est 1ère du département de l'Ouémé et 9ème au niveau national pour le BAC série A2 avec la mention Très Bien. Jorita a obtenu une bourse d'Etat et est retenue parmi les étudiants de l'Ecole nationale d'Administration à Abomey-Calavi.

7 - Parrainages : enfants parrainés à la rentrée 2021 par des membres d'ASUNOES Belgique

Il y a eu un changement puisque ANANGONOU Mirabelle a quitté l'école (parrainage Karen King)

Primaire : (15 enfants) – parrainage 275 euros /an

1 OGAH Miracleclasse de CI	parrainage Karen King
2 AGANDAN Merveille : .classe de CI	parrainage Rosario Moles,
3 AHOUANTO Divine : classe de CI.....	parrainage Karen King
4 HOUEWATONOU TAYÉ IFEWEDE Justine .classe de CI...	parrainage Gaëlle Marion
5 BANKOLE Marthe : Classe de CP	parrainage Karen King
6 AMOUWANOU Sarah : Classe de .CE1.... ..	parrainage Laurent Vaucheret
7 TIGOUN Segbegnon Benjamin : classe de CE1	parrainage Annick Chomel
8 DOSSOU GBETE Conceptia : classe de CE1	parrainage Karen King
9 ABIKANLOU Waliyy Oluwatobi, classe de CE 2....	parrainage Françoise Dupuis
10 AMOUWANOU Nathan : classe de CE 2.....	parrainage Janick Champion - Touzery
11 HOUESSOU Espera classe de CM1	parrainage Elizabeth Stolle-Pouchous
12 ATCHADE HOUEFA Geraldine : classe de CM1 ...	parrainage Sophie Masson
13 HOUNGBEME Sènan Ruth : classe de CM2	parrainage Agnes Horak
14 AHOUNDJINOOU Ruthclasse de CE 2	parrainage Francine Bougeon-Maassen
15 DJOSSOU Jules : classe de CM 2.....	parrainage Cécile Dupuy

Secondaire : (8 enfants) - parrainage 350 euros /an

- 1 HOUEDEDJAN Fabrice : classe de 6° (1ere année du collège).....parrainage Emmanuelle le Texier
- 2 MOUSTAPHA Moutoumainath classe de 6° (1ere année du collège) parrainage Karen King
- 3 LOUKPO Elisabeth : classe de 4eme (3eme année du collège)...parrainage Karen King
- 4 -SETONDJI Victoire : classe de 4eme (3eme année du collège)parrainage Famille Petel
- 5 KODJEVO Joinita : classe de 3eme (4eme année du collège).....parrainage Famille Vaucheret
- 6 - OLAKERE Rissicatou : classe de 3eme (4eme année du collège)....parrainage Karen King
- 7- SAMBIENI Victoire : classe de seconde parrainage Karen King
- 8- HAVIVI Fiacre : apprentissage solaire..... parrainage Famille Delpeuch

Un très grand merci aux « parrains/marraines » pour cet engagement fidèle et de long terme.

Carlos Dindin, ancien élève de l’Ecole de Louho, titulaire d’une licence en sociologie obtenue à l’université de Porto-Novo, devenu étudiant en anthropologie à l’ULB en septembre 2019, est toujours suivi et hébergé chez la famille Vaucheret. De septembre 2021 à fin janvier 2022, il a été admis en Erasmus à l’université de Bordeaux. Il revient à Bruxelles en février pour terminer son master.



*Noël 2021
à Louho*



*Les enfants internes
du CAEIS
font la fête*





Activités 2020

www.asuno-es-benin.org

Comparé à 2019, les activités 2020 n'ont évidemment rien à voir, beaucoup ayant été entravées par la pandémie de COVID 19. Cette année 2020 si perturbée, aura quand même permis d'avancer dans notre solidarité avec le Centre d'Enseignement, d'Accueil et d'Intégration des sourds (CAEIS) de Louho à Porto-Novo au Bénin, grâce aux dons et subsides de personnes physiques ou de structures collectives que nous tenons à remercier chaleureusement.

En 2020, nous avons enregistré le paiement de la **cotisation** par 16 personnes (chiffre en augmentation), et encaissé quelques dons complémentaires. Il faut ajouter 23 **parrainages** qui ont pu cette année être versés sur le compte d'ASUNOES-Belgique, notre ASBL ayant reçu l'autorisation depuis cette année de délivrer des attestations fiscales pour la déductibilité des impôts.

1 – Tous les **voyages** prévus ont été annulés.

Pourtant il y avait de beaux projets, dont celui de Mme Virginie Denis, psychologue sourde, et présidente de l'association « SOS Surdus de Toulouse » : projet de voyage avec mission humanitaire pour jeunes adolescents sourds de Toulouse.

Le Festival international de Theatre d'enfants 2020 (34eme édition) a été annulé.

De même que la tenue de l'Assemblée Générale du Réseau Francophone de Déficience Sensorielle et du Langage (RFDSL), prévue au Bénin en novembre 2020, dont l'organisation avait été confiée à ASUNOES-Bénin, repoussée dans la mesure du possible à mars 2021.

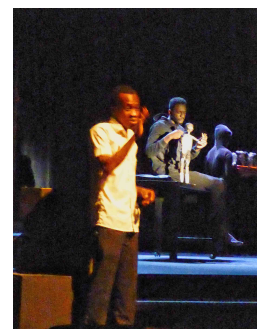
Le stage en éducation spécialisée qui devait accueillir Raymond Sekpon et Kozime Waidi au centre d'hébergement des jeunes sourds de « **la Clé** » à Bruxelles a été repoussé d'un an (septembre 2021).

La situation sanitaire actuelle obligeant à recentrer les activités pédagogiques sur l'essentiel et ne permettant pas l'entrée dans les établissements scolaires de personnes extérieures à l'encadrement pédagogique habituel, le projet d'éducation à la solidarité internationale mené avec **l'Institut Royal des Sourds et Aveugles de Bruxelles (IRSA)** a pris du retard, mais nous restons en contact avec les professeurs, Sarah Denis, Caroline Vanhorle et Pierre Delforge, qui confirment leur engagement ainsi que celui de leurs élèves.

Ce qui a marché c'est **la coopération sud-sud** puisque le directeur des études du CAEIS, Paul Agboyidou, ainsi que le directeur du primaire, Cyriaque Dadjo, ont effectué en septembre au Sénégal une mission de formation des enseignants de l'école "Les Cajoutiers" de Warrange près de Dakar afin de les aider à ouvrir (sur le modèle de Louho) une première classe d'inclusion de 2x14 élèves (sourds - entendants). En novembre 2020, deux enseignantes sénégalaises sont venues parfaire leur formation au Centre de formation en langue des signes, en interprétariat et en pédagogie adaptée, Abbé de l'épée de Louho.

2 – Les **activités habituelles** génératrices de ressources propres pour l'ASBL ont été annulées :

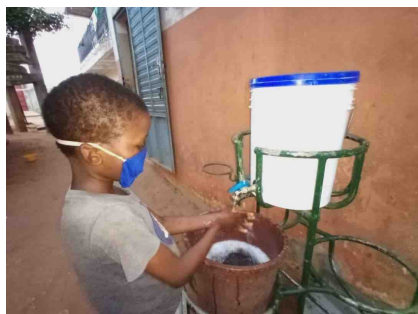
- Stand lors des journées caritatives au Parlement européen
- Stand lors des journées de la Solidarité internationale au Centre Culturel d'Uccle les 23-24 octobre 2020, même si Carlos Dindin, étudiant béninois en anthropologie à l'ULB, a assuré l'interprétation en langue des signes belge du spectacle de danse-théâtre de marionnettes et chants multilingues "Who we are" de la compagnie Transe-en-danse autour des enjeux liés aux migrations.



3 – **Aide du WBI (Wallonie-Bruxelles international) dans le cadre de la coopération directe**

Fin mars a été instauré un cordon sanitaire autour de Porto-Novo et les écoles ont fermé leurs portes, les élèves ont été renvoyés dans leurs familles. La situation était critique à Louho, en particulier pour 33 pensionnaires. Afin de pouvoir nourrir les internes pendant le confinement, Raymond Sekpon a sollicité le soutien du Programme alimentaire mondial (PAM), sans succès. Les prix des produits alimentaires ont flambé sur les marchés, les familles

perdaient leurs ressources financières. D'après la comptable de l'école, ils avaient en caisse de quoi couvrir la nourriture pour 14 jours maximum, et on ne savait pas combien de temps la situation allait durer. Nous étions en train de finaliser la demande de subside au WBI pour l'année 2020 (dans le cadre de l'accord pluri-annuel de 5 ans). Devant l'urgence de cette situation catastrophique, nos correspondantes au WBI ont accepté qu'une partie conséquente du subside soit consacré à la prise en charge de postes de nourriture (4 226 sur un total de 7833 euros). Avant même que l'argent ne soit viré, nous avons effectué une avance à partir des réserves du compte bancaire de l'ASBL.



L'encadrement de l'école a sensibilisé les élèves pour le comportement à adopter : l'accent a été mis sur l'apprentissage des "gestes barrière" avec une vidéo en langue des signes :

https://1drv.ms/v/s!FjIIWzr5_gqrgYF6aGhrcNEMDR5ZDgkDA

Pharmaciens sans frontière-Vendée a financé le matériel pour le lavage de mains.

Le solde du subside était consacré, comme prévu initialement à :

- l'équipement de la salle informatique (projet prévu sur 2 années 2020 et 2021). Didier Hegbé écrit : « en cette année 2020-2021 : 25 élèves sourds et 47 entendants du secondaire suivent des cours théoriques et pratiques. L'équipement de la salle informatique a été sécurisé. Des ordinateurs ont pu être remis en état et servent pour des activités éducatives. Des débouchés professionnels sont envisagés par certains élèves. ». La salle informatique est maintenant exigüe et nous avons reçu une demande pour construire de nouveaux locaux.
- la réalisation (partielle : 20 articles sur les 79 au total) d'un DVD destiné à l'appropriation de la loi de la promotion et de la protection des personnes handicapées avec interprétation en langue des signes accompagnant la réalisation du livret qui a déjà été réalisé par ASUNOES-Bénin en 2018 (avec le soutien de la coopération suisse). <https://www.facebook.com/watch/?v=345098276237803>

La reprise scolaire s'est effectuée le lundi 11 mai, pour une partie des classes, et les examens ont pu se dérouler sans problèmes majeurs, l'épidémie ayant eu, jusqu'à présent, peu d'incidence dans les pays d'Afrique de l'Ouest. (voir point 7)

4 - A l'initiative de son député-bourgmestre, Jean-Charles Luperto, **la commune de Sambreville** a marqué sa solidarité envers l'école de Louho en votant un subside de 1000 euros qui a été dûment transféré à ASUNOES-Bénin. En effet, Jean-Charles Luperto avait visité l'école lors d'un séjour au Bénin dans le cadre de la francophonie, et sa commune accueille sur son territoire une annexe de l'IRSA, qui avait elle-même été visitée par Raymond Sekpon lors d'un séjour en Belgique.

5. **Projet « accès des femmes malentendantes et sourdes de l'Ouémé à l'emploi et aux activités socio-économiques »**

Sénock Ountin, ancien élève de l'Ecole de Louho (fils de l'infirmière Angèle) a terminé avec succès ses études au lycée technique agricole d'Ajawere. Après le décès de sa maman, ASUNOES-Belgique, ASUNOES-France et Pharmaciens-sans-frontières-Vendée ont contribué à financer ses études. Il supervise maintenant la production des produits alimentaires de la ferme de Sakété qui a bénéficié du soutien d'ASUNOES-France pour les plantations. <https://www.facebook.com/ASUNOES.BeninCAEIS/videos/698948664158469>

Comme l'attestent les photos qui ont été envoyées, la ferme produit bien : épinards, piments, tomates, canne à sucre, maïs, manioc, gombos et noix de palme ; les palmiers, orangers, bananiers, papayés plantés en 2018 poussent bien, les manguiers démarrent. Le projet des femmes malentendantes et sourdes de l'Ouémé (AFMSO) est de pouvoir assurer la transformation et la vente du surplus de la production une fois que la cantine de l'école a été approvisionnée : conserves de tomates, séchage de piment, confiture de papaye, beurre d'arachide, fromage de soja, etc



Entre le 5 août et le 4 novembre 2020, deux femmes sourdes, Christine Olohounto HEVIEFO et Georgette HOUNNAKIN, accompagnées de leurs deux interprètes Patricia KOUNNOU et Albertine AKPLOGAN, ont suivi une [formation au Centre Songhai de Porto-Novo](#) afin d'apprendre la transformation des produits alimentaires. Elles ont envoyé un rapport sur tout ce qu'elles ont appris, ainsi que la photo de leur diplôme.

Nous avons pu financer cette formation grâce au subside octroyé par la **Commune d'Uccle** dans le cadre de la Solidarité Internationale. **L'ASBL « Femmes d'Europe »** a quant à elle octroyé un subside pour la construction d'une boutique, qui a été achevée de construire en décembre. Cela faisait partie des 7 projets en Afrique financés en 2020 par « Femmes d'Europe ».



6) A la mi-décembre, nous avons été averti du résultat relatif au dossier déposé à la fin juin suite à l'**appel à projet lancé par le WBI** (Wallonie – Bruxelles International) « *Programme de cofinancement de projets d'éducation et de partenariat pour la citoyenneté mondiale et solidaire 2020* ».

Ce projet portait sur la traduction en langue des signes béninoise des messages de sécurité sanitaire et d'apprentissage des gestes barrières pour faire échec à la transmission du coronavirus. Il prenait appui sur toutes les structures pour sourds recensées dans le pays : écoles, églises, associations... On constate en effet actuellement, dans tous les pays du monde, les progrès qui sont réalisés pour informer les personnes sourdes sur l'actualité sanitaire, mais ce n'est pas le cas au Bénin.

A notre grand désarroi, notre dossier a été jugé « irrecevable » pour la raison qu'une administratrice de l'ASBL réside dans la périphérie bruxelloise, en zone flamande.

7. Résultats scolaires et Parrainages :

En 2020, les résultats aux examens ont été tout à fait satisfaisants :

CEP : 24 admis sur 25 entendants présentés / au niveau des sourds : 7 admis sur 12 présentés.

BEPC : 8 admis sur 15 entendants présentés / au niveau des sourds : 3 admis sur 14 présentés

Résultats au Bac : 17 admis (3 sourds et 14 entendants) sur 32 candidats présentés

Parmi les réussites, plusieurs enfants parrainés, dont le succès au baccalauréat pour : HOUESSOU Martine (parrainage Gaëlle Marion) et MIKPOLINKPON Clément (parrainage Janick Champion-Touzery).

La rentrée scolaire s'est effectuée pour tous les élèves le 28 septembre 2020

<http://www.asuno-es-benin.org/articles/le-sournal-numerique/covid19-reprise-scolaire-a-louho>

Enfants parrainés à la rentrée 2020 par des membres d'ASUNOES Belgique :

Primaire : (14 enfants)

- 1- AGANDAN Merveille : classe de la maternelle 2. parrainage Rosario Moles,
- 2- AHOANTO Divine : classe de CI parrainage Karen King
- 3- BANKOLE Marthe : classe de CI parrainage Karen King
- 4- AMOUWANOU Sarah : Classe de CP.....parrainage Laurent Vaucheret
- 5- TIGOUN Segbegnon Benjamin : classe de CP parrainage Annick Chomel
- 6- DOSSOU GBETE Conceptia : classe de CP parrainage Karen King
- 7- ABIKANLOU Waliyy Oluwatobi, classe de CE1..... parrainage Françoise Dupuis
- 8- AMOUWANOU Nathan : classe de CE1parrainage Janick Champion - Touzery
- 9- HOUESSOU Espera classe de CE 2 parrainage Elizabeth Stolle-Pouchous
- 10- ATCHADE HOUÉFA Geraldine : classe de CM1 ...parrainage Sophie Masson
- 11-HOUNGBEME Sènan Ruth : classe de CM1 parrainage Agnes Horak
- 12- AHOUNDJINO Ruthclasse de CM1parrainage Francine Bougeon-Maassen

- 13- DJOSSOU Jules : classe de CM 2.....parrainage Cécile Dupuy
14- MOUSTAPHA Moutoumainath CM2 parrainage Karen King

Secondaire : (9 enfants)

- 1- DOSSOU Denon Gisèle : classe de 6^e (1^{ere} année du collège)parrainage Martine Cabanne
2- HOUEDEDJAN Fabrice : classe de 6^e (1^{ere} année du collège).....parrainage Emmanuelle le Texier
3- LOUKPO Elisabeth : classe de 5^e (2^{eme} année du collège)parrainage Karen King
4- SETONDJI Victoire : classe de 4^{eme} (3^{eme} année du collège)parrainage Famille Petel
5- KODJEVO Joinita : classe de 4^{eme} (3^{eme} année du collège)parrainage Famille Vaucheret
6- HAVIVI Fiacre : classe de 3^{eme} (4^{eme} année du collège)..... .parrainage Famille Delpuch
7- ANANGONOU Mirabelle : classe de troisièmeparrainage Karen King
8- SAMBIENI Victoire : classe de troisième parrainage Karen King
9- OLAKERE Rissicatou : classe de troisièmeparrainage Karen King

Un très grand merci aux « parrains/marraines » pour cet engagement fidèle et de long terme.

Carlos Dindin, étudiant béninois en anthropologie à l'ULB depuis septembre 2019, a satisfait aux exigences de l'année passerelle en juin 2020 et entamé son cursus de master pour 2 ans à partir de septembre. Malheureusement la fermeture de l'université a pour conséquence que ses cours et examens se passent en « distanciel ». Ses observations sur l'enseignement aux enfants sourds dans le cadre de son master ne sont pas non plus facilitées.

8. Pour finir quelques réflexions d'ordre général :

Fin octobre 2020, l'Etat béninois a validé son rapport "du cadre décennal d'actions pour l'accélération de la mise œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) au Bénin". Parmi les 17 objectifs de développement durable fixés par les Nations-Unies pour 2030, figure en numéro 4 : l'"Accès à une éducation de qualité, et plus particulièrement : 4.a "Construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes (ou adapter les établissements existants à cette fin) et fournir à tous un cadre d'apprentissage sûr, non violent, inclusif et efficace."

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

C'est exactement la mission que s'est donnée le CAEIS à l'égard des personnes sourdes, en réussissant si bien que son expérience est montrée en exemple au sein du Réseau Francophone en Déficience Sensorielle et du Langage (RFDSL). C'est pourquoi il est difficile de comprendre le manque d'engagement de l'Etat béninois vis-à-vis de cet établissement qui est montré en exemple à l'international. Ni aide pour la cantine, ni prise en charge des salaires des professeurs qui ne bénéficient pas non plus de couverture sociale, ni attention particulière aux élèves sourds au moment des examens. Fort heureusement, la pandémie est restée circonscrite, et les deux décès qui ont endeuillé le corps enseignant de l'école de Louho n'ont pas été causés par le Covid19. Les associations partenaires compensent comme elles peuvent, mais il reste par exemple encore une centaine d'élèves sourds qui seraient à "parrainer". Chaque année, l'école accuse des retards de salaires vis-à-vis de ses professeurs et la pérennité de l'expérience acquise est en danger. Pourtant l'expérience béninoise essaime en Afrique francophone.

Au Bénin, le CDA-ODD 2021-2030 indique vouloir favoriser "un rôle actif du secteur privé, des organisations de la société civile pour des partenariats plus efficaces". De ce côté, il nous semble que nous assurons notre mission, et ceci également grâce au soutien de la coopération belge. Il nous semble toutefois que l'atteinte des ODD à l'horizon 2030 ne pourra se faire sans un engagement conséquent de l'Etat béninois.



Activités 2019

De belles réalisations d'échanges se sont concrétisées en 2019 et nous avons eu la satisfaction de voir accepté notre projet déposé au WBI pour les 5 années 2019-2023.

En 2019, nous avons enregistré le paiement de la **cotisation** par 12 personnes (chiffre à peu près stable), qui ont, pour certaines, très largement étendu leur participation à un don (souvent très conséquent). Qu'elles en soient chaleureusement remerciées. Il faut ajouter **15 parrainages** (2 supplémentaires par rapport à l'an dernier), payés régulièrement et le plus souvent sur le compte d'ASUNOES-France afin de pouvoir recevoir l'attestation fiscale pour la déductibilité des impôts (arrêt « Persche » de la Cour de justice européenne).

1 - Collaborations avec des structures en Belgique et voyages de jeunes étudiants belges :

Toutes ces structures ont trouvé des financements pour leurs voyages et projets.

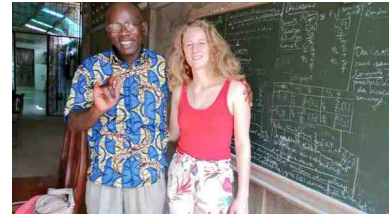
1- 1- la Haute Ecole Robert Schuman (HERS) de Libramont en logopédie.

Mme Dominique GILLAIN, contactée par Thierry Renglet, président de SHC et participant au voyage à Porto-Novo en octobre 2017, étant lui-même professeur d'audiologie dans cette école, a organisé le stage de 8 élèves jeunes filles qui sont restées sur place du 19 janvier au 16 février. Tous les enfants qualifiés de sourds ont eu un audiogramme et Christelle Sekpon, l'orthophoniste, a été formée pour les réaliser elle-même. Deux appareils ont été laissés à l'école de Louho



<http://www.asuno-es-benin.org/articles/le-sournal-numerique/nouvelles/des-etudiantes-en-logopedie-orthophonie-de-libramont-belgique-au-caeis>

1-2 – la Haute Ecole HE2B (campus de Bruxelles et de Nivelles)
a – du 7 janvier au 6 avril : stage à Louho d’Amandine Gilbert, étudiante en 3^e année de bachelor en ortho-pédagogie



b – du 29 janvier au 17 mai : stage de Marie Frère en enseignement du Français et du FLE.

A noter que les parents d’Amandine se sont rendus au Bénin à la fin du stage de leur fille et ont effectué avec les deux jeunes filles un voyage touristique (en particulier au bord du lac Ahémé) organisé avec Eco-Bénin, dont ils étaient satisfaits.

Pour rappel : d’autres étudiant(e)s de HE2B avaient déjà auparavant effectué des stages à Louho, dont Stéphanie Janssens (qui était présente à notre AG en 2017), et Philippe Havaux, éducateur spécialisé



Sous les conseils de Serge Bastin, pendant son séjour, Amandine a travaillé à la rédaction d’une convention de partenariat entre les deux établissements. Notre ASBL en est co-signataire, l’engagement pris recouvrant ce que nous assurons déjà, à savoir : "La HE2B se mettra en collaboration avec ASUNOES-Belgique (antenne belge de ASUNOES-Benin) pour faciliter l’accueil des étudiants de CFLSIPA en Belgique. (CFLSIPA = Centre de formation en langue des signes, en interprétariat et en pédagogie adaptée de Porto-Novo)

Le 17 octobre 2019, avec Amandine et Carlos, nous étions présents à une présentation des stages internationaux à la HE2B, centrée sur des témoignages des étudiants. Amandine a fait une belle présentation de son stage avec un powerpoint. Nous avons reparlé avec les responsables pédagogiques de nouvelles possibilités de stages en 2020

- pour des étudiants éducateurs spécialisés (responsable M. Haissani)
- des ortho-pédagogues (responsable M. Bastin)
- des bibliothécaires-documentalistes (responsable M. Vandeur)

Un document a été envoyé à ce dernier la mi-novembre, suite au voyage de Cécile Dupuy, pour expliquer ce que pourrait être dans ce domaine un travail de fin d’étude d’un(e) étudiant(e).

Curieusement il n’y a eu aucune vocation pour l’année 2020. Je reste en rapport avec les responsables des stages à l’international, qui m’ont déjà conviée à participer à une rencontre à la rentrée universitaire 2020.

1-3 – « La Clé » centre d’hébergement et d’accueil pour enfants sourds et malentendants situé dans la commune de Schaerbeek <<http://lacleasbl.be/>> avec deux éducateurs spécialisés Philippe Havaux et Dimitri Janssens.

Participaient aussi au voyage Narcisse Yévi (ancien élève de Louho et premier bachelier sourd, il travaille maintenant à Bruxelles au CREE) et Françoise Ducarme interprète en LS, qui travaille au Centre Comprendre et Parler (situé à Woluwé St Lambert, https://www.ccpasbl.be/site_multilingue/index.php?lang=fr).

Ils ont obtenu l’aide financière du Bureau International Jeunesse pour partir au Bénin du 7 au 17 avril avec une dizaine d’adolescents sourds.

L’objectif : un réel échange de culture, Bénin/Belgique, mais aussi concernant la culture sourde au sein des deux pays. Ils ont réalisé sur place une vidéo (que malheureusement nous n’avons pas vue).

1-4 – PIRSA : Projet culturel à propos de la citoyenneté mondiale et solidaire et de la promotion des valeurs universelles. Le projet avait été initié avec Gaelle Graindorge, qui participait elle-aussi au voyage à Porto-Novo en octobre 2017. Elle avait alors échangé avec des éducateurs béninois, Kozime et Albertine à partir des textes relatifs aux droits de l’enfant, chaque partenaire proposant un projet artistique autour de ce thème. Gaelle Graindorge et Sarah Denis (accompagnée de Christophe, professeur d’histoire et d’éducation civique) ainsi que Pierre Delforge (prof d’informatique) se sont rendus à Louho pendant leur congé de Paques du 5 au 14 avril afin de poursuivre les contacts.

L’école de Louho a travaillé et monté une **pièce de théâtre « Justice revendiquée »**, qui a été présentée au Festival International de Theatre d’enfants en mai à Toulouse, puis au retour à Bruxelles une séance a été organisée à l’IRSA le mardi 28 mai devant une salle comble composée d’élèves et de professeurs. Plusieurs membres d’ASUNOES-Belgique ont pu y assister, ainsi que Catherine Roba (échevine sortante) et Perrine Ledan (nouvelle échevine) d’Uccle.

Gaelle Graindorge ayant quitté son poste à l'IRSA (pour effectuer un tour du monde), Sarah Denis a repris le projet avec une autre collègue, Caroline Vanhorle, et aussi Pierre Delforge. Quelque peu modifié, moins ambitieux et moins coûteux, il a été présenté au conseil communal d'Uccle en juin, répondant à l'appel à projet pour l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire. Nous avons également été invités à tenir un stand au Centre culturel d'Uccle lors des **jours de la solidarité internationale** les 29 et 30 novembre. Les élèves et professeurs de l'IRSA ont participé.



Un subside de 1500 euros a été attribué à ASUNOES-Belgique (versé sur le compte bancaire début janvier 2020). Il a été décidé que cette somme serait partagée à part égale entre l'Ecole de Louho (pour ses activités théâtrales) et le projet mené à l'IRSA.

Il est possible de répondre à un nouvel appel à projet lancé par le WBI (Wallonie – Bruxelles International) pour l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire et la promotion des valeurs universelles. Le calendrier de l'an dernier était : publication en février pour un dépôt du dossier au mois de mai (les appels à projets sont publiés annuellement) – Contact Mme Danielle Moreau
<http://www.wbi.be/fr/news/news-item/appels-projets-cofinancement-projets-cadre-cooperation-bilaterale-indirecte#.Xhd5GtLsYdU>

2 - Participation au Festival International de théâtre d'enfants à Toulouse (20-25 mai)

6 jeunes et 2 accompagnateurs

L'espoir avait été mis dans un financement (partiel) par l'Organisation internationale de la Francophonie. Une rencontre avait eu lieu avec le représentant de l'OIF à Cotonou en juin 2018, puis un dossier lui a été remis. Le but étant le financement des billets d'avion.

Le dossier de participation a été rempli et les frais d'inscription payés (150 euros)

Notre dossier a été renvoyé de bureau en bureau jusqu'à une visite sur place à Paris en février 2019 où nous avons forcé la porte pour obtenir un entretien. Mais finalement sans résultat. Si bien qu'en avril nous avons annulé la participation au FITE.

Contre toute attente, l'annonce est arrivée par Raymond Sekpon le 10 mai que la Fondation Claudine Talon (comme en 2017) finançait 6 billets d'avion et que le ministère accordait une enveloppe de cinq cent mille FCFA. Les délais étaient très justes pour l'organisation et les familles d'accueil à Toulouse avaient déjà été décommandées.

Mais les responsables de Toulouse ont été très compréhensifs et toute la troupe a pu arriver à Bruxelles le mercredi 22 mai à 6h40 du matin, reprenant un bus pour Toulouse à 15h50 et une arrivée à 7h20 le jeudi matin. Ils ont pu assurer leur prestation le vendredi et être présents jusqu'à la clôture le samedi soir. Le retour de Toulouse vers Bruxelles s'est fait en bus le dimanche 26 mai à 17h00 - arrivée à Bruxelles à 6h45 le lundi matin.

Le lundi 27 mai : repos, et la journée du mardi 28 mai s'est déroulée à l'IRSA avec une prestation théâtrale à 15h.

Le programme a été réalisé grâce à Sarah Denis et sa directrice Madame Rose Romain.

Après une journée de repos le mercredi 29 mai, le jeudi 30 mai une nouvelle représentation de la pièce s'est faite l'après-midi à notre domicile pour les membres d'ASUNOES - Belgique et un public plus large.

La tournée s'est alors poursuivie en France :

-Le vendredi 31 mai : départ de Bruxelles pour Auxerre (accueil par Lucie Scalabrino et la famille Bankolé)

Lundi 3 Juin : Départ de Auxerre pour Besançon

-Du Lundi 3 Juin au Jeudi 6 Juin 2019 : Séjour à Besançon.



-Jeudi 6 juin : Départ de Besançon pour Bruxelles.

-Vendredi 7 Juin : Départ de Bruxelles vers Cotonou

Les frais de bus ont été partagés entre ASUNOES-Belgique (613,76 euros), ASUNOES-France et Madame Félicienne BANKOLE.

<http://www.asuno-es-benin.org/articles/le-sournal-numerique/partenariats-en-belgique-au-cours-de-lannee-2019-et-participation-au-fite-a-toulouse>

L'invitation à participer au FITE 2020 (34ème édition) est déjà arrivée mais a été déclinée par Raymond Sekpon car entrant en conflit avec la tenue de l'Assemblée Générale du Réseau Francophone de Déficience Sensorielle et du Langage (RFDSL), qui aura lieu au Bénin début novembre, et dont l'organisation est confiée à ASUNOES-Bénin. La prochaine participation au FITE est prévue pour l'année 2021.

Un regret toutefois : que les spécialistes de la surdité à Toulouse (Alain Bacci, l'Ecole de Ramonville-Sainte-Agne et le seul inspecteur sourd de l'Education nationale française, JL Brugeille) ne s'impliquent pas plus dans cet accueil.

3. Stages professionnels en informatique pour Didier Hegbé et Brice Houkonnou (binôme sourd/entendant) à **OXFAM – solidarité** (rue des Quatre Vents n° 60 – 1080. Molenbeek – métro Etangs noirs) sous la supervision de **M. Serge Schoevaerts**, (tel : 02 501 67 85).

Objectif : formation de technicien support PC/réseau afin d'animer et organiser la salle informatique et la maintenance des ordinateurs. L'organisation du voyage a été réalisée en coordination avec **Calixte Somaha** à Cotonou <c.somaha.bn@apefe.org> et **Michel-Ange Vinti** du Service des Bourses internationales au WBI (Tél : +32 2 421.82.24). Les visas sont attribués par le SPF Intérieur (Office des étrangers).

Leur arrivée était prévue le mercredi 26 juin au matin, leur vol de retour étant prévu le 26 juillet ; leurs visas étaient valables jusqu'au 4 août 2019.

Mais le 25 juin au soir, Brice s'est vu empêché de monter dans l'avion : une erreur s'était glissée dans les documents émis par le consulat de France au Bénin, la date de retour ne correspondait pas à l'attestation de prise en charge du WBI. Une pénalité de quatre vingt cinq mille francs CFA était demandée. En conséquence, Didier ne pouvant voyager en laissant Brice (sourde) seul à l'aéroport, le voyage a été reporté de quelques jours et ils sont arrivés à Bruxelles le samedi 29 juin 2019 à 6h40.

Nous avons organisé une rencontre d'ASUNOES-Belgique le dimanche 30 juin, juste après leur arrivée.

M. Vinti les a reçus au WBI le lundi 1^{er} juillet à 9h pour les questions administratives, puis ils se sont rendus à Oxfam-Solidarité.

Voir en annexe le rapport de stage et les 2 diplômes

<http://www.asuno-es-benin.org/articles/le-sournal-numerique/stages-informatiques-a-oxfam-bruxelles>

4. Missions au CAEIS à Porto-Novo de Cécile Dupuy et Pascaline Brillant pour la formation des jeunes interprètes béninois (membres de AITLS-BÉNIN) du 20 au 26 octobre.

Correspondante au WBI dans le cadre de la coopération directe : Mme Anne Dechamps

Un courrier daté du 4 août, signé de Mme Delcominette, avisait de l'arrêté de subvention (numero 89667) pour un montant de 9000 euros dont une première tranche était versée à ASUNOES-Belgique sur le compte bancaire TRIODOS pour un montant de 6750 euros en date du 17/09/2019.

Cécile Dupuy et Pascaline Brillant se sont procuré elles-mêmes leurs billets d'avion, visas et frais médicaux à partir d'une avance de 1000 euros faite à chacune avant leur voyage. Les autres frais (déplacement local, hébergement et nourriture) ont été payés directement à ASUNOES-Bénin par notre ASBL.

Une gratification de 1500 euros avait été demandée par Pascaline qui travaille en libéral (COSENS).

La déclaration de créance de solde envoyée au WBI le 6 décembre s'est montée à 51,38 euros.

La mission avait été préparée avec Carlos Dindin, résidant à Bruxelles depuis septembre 2019, en liaison avec le nouveau président d'AITLS, Fulgence DJIVOH

Une page de notre site est consacrée à cette mission avec mention du soutien de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles capitale et l'appui de Wallonie – Bruxelles International :

<http://www.asuno-es-benin.org/articles/non-classe/formation-des-jeunes-interpretes-beninois-en-langue-des-signes>

Voir en annexe le rapport de mission de Pascaline et Céline + rapport des interprètes de AITLS.

5. Stand lors des journées caritatives au Parlement européen (du lundi 9 décembre au jeudi 12 décembre)

Merci à Emmanuelle le Texier pour le suivi des autorisations et questions administratives.

Pas une grande foule (ceux qui tenaient d'autres stands faisaient la même constatation), le public était très occupé par la présentation par la nouvelle commission du « Green New Deal ». Ces journées caritatives avaient été décidées très tardivement par les questeurs, et l'information auprès du personnel était très insuffisante. Toutefois, la recette sur les 4 jours s'est montée à 1410 euros (environ 250 euros de plus que l'an dernier, qui était déjà une année assez creuse). C'est sympathique de voir des personnes revenir, dire leur contentement d'avoir des belles décorations murales, et en acheter d'autres pour leur famille ou leurs amis. D'autres découvrent le projet et nous disent qu'il y a des sourds dans leur famille, s'intéressent au mode d'intégration de l'école de Louho. Nous vendons très bien les cartes d'Afrique, les petites poupées achetées au Marché artisanal de Cotonou, un peu moins les grandes tentures, il en reste en stock. Nous avons fait la connaissance d'une députée européenne de la GUE (française) qui connaît la langue des signes (Anne-Sophie Pelletier) : elle a échangé avec Carlos Dindin.



Une personne qui vient régulièrement tenir le stand d'Amnesty International, Mme Karen King, qui avait gardé notre brochure de l'an dernier s'est engagée pour le parrainage de 8 enfants sur 4 ans !

6 - Dossier d'agrément fiscal avec l'administration belge

Marc Debunne et Michèle Belot (de MISOLA) m'avaient communiqué la marche à suivre.

Un premier dossier (papier) a été envoyé en avril au ministre des Finances, qui est aussi ministre du Développement International, Alexander De Croo. Il a été transféré à l'administration générale de la Fiscalité, administration des PME-dons. En août, j'ai envoyé un mail avec des liens vers le site internet ASUNOES montrant nos activités du premier semestre. J'ai été contactée en octobre par mail pour répondre à certaines questions posées par une personne de la Direction générale de la Coopération au Développement et Aide Humanitaire. Un document attestant du partenariat entre ASUNOES-Benin et ASUNOES-Belgique m'a également été demandé. Finalement c'est Mme Isabelle GRANVILLE (SPF Finances | Fiscalité | Petites et Moyennes Entreprises / Tel direct : 0257 60818) qui a pris contact : elle a demandé dans un premier temps communication des documents comptables de 2018 et 2019 puis s'est déplacée à notre domicile le lundi 9 décembre au matin.

Le 24 décembre, elle nous a écrit « Suite à l'application d'une nouvelle procédure interne, je tiens à vous informer quant à l'examen de la comptabilité du 9 décembre 2019 de l'ASBL "ASUNOES-Belgique" (N.N. 0664.560.757) dans le cadre de la demande d'agrément fiscal. Lors du contrôle de comptabilité, nous avons passé en revue la totalité des recettes et des dépenses des années 2018 et 2019 (budget).

Cette vérification a été effectuée par coups de sonde. L'examen n'a pas révélé d'anomalies fiscales ».

C'est bon signe, mais ce n'est pas encore l'avis d'une décision définitive.

Rappel de l'objectif de ces démarches : les donateurs peuvent déclarer les dons octroyés aux organismes agréés par le ministère des Finances. Ces organismes signalent s'ils sont agréés et délivrent un reçu dont une copie est annexée à la déclaration de revenus. Les dons peuvent être déduits s'ils s'élèvent à 40€ minimum par institution. Les versements peuvent être répartis sur l'année. Ces dons donnent droit à une réduction d'impôt fédérale de 45% du montant versé (en Belgique). Le montant donnant droit à la réduction d'impôt ne peut pas dépasser 10% des revenus imposables.

7. Dossier relatif à « l'accès des femmes sourdes et malentendantes de l'Ouémé à l'emploi et aux activités socio-économiques »

Il s'agit d'organiser et de mettre en place la transformation et la vente des produits issus de la ferme de Saketé sur laquelle ASUNOES-France a pas mal investi : conserves de tomates, séchage de piment, confiture de papaye, beurre d'arachide, fromage de soja, etc En saison de production, après fourniture à la cantine de l'école, il reste un surplus disponible. L'encadrement de la production est effectué par Sénock Ountin, ancien élève de l'Ecole de Louho, qui termine ses études au lycée technique agricole d'Ajawere.

Ce dossier a été présenté sans succès en 2019 au WBI dans le cadre de la coopération indirecte.

Contacté à ce sujet, M. Schoevaerts nous a encouragés à le déposer auprès d'Oxfam solidarité. Cependant à ce jour, aucune réponse n'a été obtenue.

C'est maintenant vers Femmes d'Europe que l'on va se retourner en présentant un projet avant le mois de mars 2020.

8. Parrainages :

A la rentrée 2019, 15 enfants sont parrainés par des membres de notre ASBL en Belgique

AMOUWANOU Sarah : Classe : Maternelle 2parrainage Laurent Vaucheret
TIGOUN Segbegnon Benjamin : classe de CI parrainage Annick Chomel
ABIKANLOU Waliyy Oluwatobi, classe de CP..... parrainage Françoise Dupuis
HOUESSOU Espéra classe de CE 1 parrainage Elizabeth Stolle-Pouchous
ATCHADE HOUEFA Geraldine : classe de CE2 parrainage Sophie Masson
HOUNGBEME Sènan Ruth : classe de CE2 parrainage Agnes Horak
AHOUNDJINO Ruthclasse de CE2 parrainage Francine Bougeon-Maassen
DJOSSOU Jules : classe de CM 1..... parrainage Cécile Dupuy
HOUNSINOU Consolé : classe de CM 1 parrainage Rosario Moles,
DOSSOU Denon Gisèle : classe de CM 2..... parrainage Martine Cabanne
HOUEDEDJAN Fabrice : classe de CM2..... parrainage Emmanuelle le Texier
SETONDI Victoire : classe de 5eme (2eme année du collège) parrainage Famille Petel
HAVIVI Fiacre : classe de 3eme (4eme année du collège).....parrainage Famille Delpuech
HOUESSOU Martine : lycée, classe de terminaleparrainage Gaëlle Marion
MIKPOLINKPON Clément : classe de terminale,parrainage J. Champion-Touzery



Auxquels il faut maintenant ajouter le parrainage de 8 petites filles par Mme Karen King :

-ANANGONOU Mirabelle est une handicapée auditive de naissance en classe de troisième; elle prépare actuellement son BEPC. Seule enfant de sa mère, Mirabelle n'a pas connu une enfance heureuse parce que le père a divorcé avec la mère depuis que la petite a été déclarée handicapée auditive. La maman, une ménagère sans activité et sans travail, éprouve énormément de difficultés pour se nourrir et nourrir sa fille. A l'âge de 14 ans, Mirabelle a obtenu le Certificat d'Etudes Primaires avant de venir au CAEIS pour poursuivre les études secondaires. Ce parrainage est un grand soulagement pour nous car cela nous permettra de l'accompagner jusqu'en année de baccalauréat.

-SAMBIENI Victoire : L'histoire de SAMBIENI Victoire est un peu identique à celle de Mirabelle parce que son père aussi a divorcé avec sa mère à cause de la surdité de l'enfant. Le père a soutenu qu'il n'y a pas de personnes sourdes dans sa famille et que la surdité de la fille proviendrait certainement de la famille maternelle. Selon sa logique, il vaut mieux rompre avec son épouse pour éviter de faire d'autres enfants sourds. Après le divorce,

Victoire et sa mère sont laissées à elles-mêmes. Pour subsister, la mère vend mais sa ressource est maigre pour payer la scolarité à sa fille. Ce parrainage lui garantit d'office une scolarité paisible pour des années.

-LOUKPO Elisabeth, classe de sixième : Sourde de naissance, Elisabeth a aujourd'hui 14 ans et est encore en classe de sixième. Elle aurait dû commencer l'école plus tôt si les parents n'étaient pas analphabètes ignorant tout de l'instruction d'une fille sourde. Selon eux, aller à l'école est de l'utopie pour les enfants sourds. Nous avons pu les convaincre et sommes parvenus à leur faire comprendre que tous les enfants ont droit à l'éducation quelle que soit leur condition physique, sociale et autre. Nous avons accepté d'inscrire Elisabeth et de l'accompagner malgré les maigres moyens de ses parents.

-DOSSOU GBETE Conceptia (CI) : Conceptia est une handicapée auditive de naissance mais très intelligente. Elle a commencé l'école cette année scolaire 2019-2020 à l'âge de 8 ans. Visiblement, ses parents ne jouissent pas d'une situation sociale enviable mais tiennent à la scolarisation de Conceptia surtout qu'ils ont suivi un documentaire sur le CAEIS à la télévision nationale du Bénin. Ce parrainage est le bienvenu pour Conceptia.

-OLAKERE Rissicatou : est une sourde de naissance issue d'une famille à revenu très faible. Ne pouvant s'occuper de sa scolarisation, les parents l'ont inscrite et l'ont abandonnée au CAEIS qui lui a trouvé un parrainage qui lui a permis de finir tout le cycle du primaire avec son CEP. Elle a besoin d'un autre parrainage qui pourra la conduire jusqu'au baccalauréat. Actuellement elle prépare le BEPC.

-AHOUANTO Divine est une fillette très éveillée de la Maternelle 1. Elle est à la charge de sa seule mère qui peine à assurer son repas quotidien. Faute de moyens, Divine n'est pas régulière à l'école parce que sa maman doit batailler chaque jour pour assurer les frais de transport et les quatre repas journaliers de l'enfant. Ce parrainage est un grand ouf de soulagement pour la maman, l'enfant et l'école.

-BANKOLE Marthe est une fillette de 6 ans. Née sourde, elle est abandonnée à la maison pendant que les autres enfants non handicapés de son âge vont à l'école. Elle a été récupérée et inscrite au CAEIS par une ONG partenaire locale qui s'occupe des enfants en situation difficile. Nous n'attendons rien de ses parents qui sont des analphabètes déshérités.

-MOUSTAPHA Moutoumainath (CM1) : C'est une fille qui aime le travail. C'est elle-même qui a forcé la main aux parents pour aller à l'école sinon les parents pensaient l'envoyer apprendre la couture à cause de leur revenu très faible. Mais vu la volonté et la détermination de l'enfant, les parents sont venus exposer leur situation sociale et ont promis de nous accompagner dans la mesure du possible.

Cas particulier de Odette IDANI (parrainage N.G. Vaucheret) qui a obtenu son baccalauréat en juillet 2019 (1e fille sourde). Elle nous a sollicités pour payer les frais d'inscription afin de poursuivre des études universitaires C'était un cas de conscience, mais nous avons refusé vu le peu de chances qu'elle a de réussir les examens. Nous avons déjà arrêté comme principe de stopper les parrainages à l'obtention du bac (cela avait déjà été le cas pour René Dossou, parrainé par Martine Cabanne)

En accord avec nous, Raymond Sekpon a proposé à Odette une mission dans l'école de Louho qui comprend plusieurs volets :

- aide aux devoirs des internes,
- suivi des parrainages : cad effectuer régulièrement, par exemple 3 fois dans l'année (rentrée scolaire, Noël et fin de l'année scolaire) un petit rapport sur la situation de chaque enfant, avec photo pour communication aux associations qui parrainent
- implication dans le projet des femmes sourdes de l'Ouémé pour la transformation des produits de la ferme de Sakété et commercialisation
- aide pour les préparatifs de l'organisation de la rencontre internationale du réseau francophone en déficience sensorielle et du langage (RFDSL) qui aura lieu au Bénin en novembre 2020

Pour cette mission, Odette sera logée à l'internat et recevra un salaire de cinquante mille francs (50000f) par mois (= 75 euros) que nous couvrirons.

9. Divers :

- adhésion à IDAY – International via IDAY – Bénin : c'est un réseau utile à entretenir. Du matériel de jardinage avait été fourni à l'école de Louho en 2018. L'expérience d'école DUO est intéressante pour travailler entre deux écoles sur la thématique de l'environnement. (Cout de l'adhésion 10 euros/an).

https://www.youtube.com/watch?v=rm_nwRvLMB8&feature=youtu.be&utm_source=IDAY+Newsletter&utm_campaign=1c242059fd-EMAIL_CAMPAIGN_2019_11_08_10_03&utm_medium=email&utm_term=0_054e974f59-1c242059fd-291781957

v=rm_nwRvLMB8&feature=youtu.be&utm_source=IDAY+Newsletter&utm_campaign=1c242059fd-EMAIL_CAMPAIGN_2019_11_08_10_03&utm_medium=email&utm_term=0_054e974f59-1c242059fd-291781957

- Adhésion à la FASI- Fédération des Associations de Solidarité Internationale – Belgique Site : www.fasiasbl.org
- cout annuel d'adhésion 25 euros. (donner une visibilité à notre ASBL et nos actions, une meilleure reconnaissance pour introduire nos dossiers dans le cadre de la coopération belge). Suite à la décision prise lors de l'AG 2018, un courrier a été envoyé qui est resté sans réponse malgré la relance de JJ Schul.



Activités de l'année 2018

1 - CR des activités de l'année 2018

Au regard de l'année 2017, le volant des activités (et surtout des sommes engagées) semblent réduites. En octobre 2017 il y a eu les voyages de 6 personnes dont 3 étaient pris en charge par la COCOF (d'où des entrées et sorties), mais en 2018, il n'y a eu que les voyages de Georges et Nicole en juin, dont nous avons pris la totalité des frais à notre charge. L'année 2018 a été entre deux : bilan et suite des relations établies en 2017 et préparation des dossiers de demande de subsides et consolidation des contacts qui ont débouché en 2019.

En 2018, nous avons enregistré le paiement de la **cotisation** par 11 personnes, qui ont, pour certaines, très largement étendu leur participation à un don (souvent très conséquent). Qu'ils en soient chaleureusement remerciés ; cela a permis certaines actions qui seront détaillées plus loin.

Il faut ajouter les 14 **parrainages**, payés régulièrement et le plus souvent sur le compte d'ASUNOES-France afin de pouvoir recevoir l'attestation fiscale pour la déductibilité des impôts (arrêt « Persche » de la Cour de justice européenne). Tout le dossier nécessaire pour agir de même en Belgique m'a été transmis par la trésorière de MISOLA (Michèle Belot) ; je n'ai pas encore eu le temps de m'y attaquer (c'est une de mes priorités pour 2019). Ce sera ainsi plus simple.



L'année 2018 s'était achevée par le « quasi-exploit » qui était de trouver le financement pour la reconstruction des sanitaires de l'école de Louho. Un virement d'un total de 9 958,75 euros avait été viré à ASUNOES - Bénin fin décembre, incluant le subside de 5000 euros accordé par l' AISBL des « Femmes d'Europe ». Un très grand merci à Elisabeth Stolle-Pouchous qui, membre de la structure, a été notre « marraine » pour introduire la demande. Les travaux ont été faits à grande vitesse : les toilettes ont été inaugurées le 27 janvier, des photos et les factures ont été transmises à « Femmes d'Europe » en mars.



Une autre action qui avait démarré en 2017 a été achevée en 2018 : c'est l'**envoi de livres scolaires** collectés auprès de la Bourse aux livres du Lycée français Jean Monnet, grâce à Cécile Dupuy, enseignante, et Manuela Quillet de l'UPE. 41 colis de livres pour un poids total de 500 kg avaient été confiés le 26 sept au transporteur Césaire da Silva de « Solidarité Agissante Pour Le Développement - SADAsbl2013 » pour un coût de 225 euros. Un appel spécifique à dons avait permis de couvrir les frais. Les colis étaient restés entreposés au port de Cotonou et ce n'est que courant février que j'ai été avisée qu'ils pouvaient être délivrés, heureusement sans frais d'entreposage supplémentaires à régler.

Début 2018, j'ai aussi dû me débrouiller avec un dossier que j'aurais préféré éviter. J'ai été avisée par Raymond Sekpon que 2 anciens élèves de l'école, un sourd God-Win Hedokingbe, et un entendant son interprète Régis Tossoudjede, avaient quitté le Bénin pour se rendre en Europe. Invités par le directeur à venir montrer leurs passeports avec visa et leurs billets d'avion, ils ont refusé, ce qui fait que personne ne savait où et comment ils voyageaient. L'**enquête** menée il s'est avéré qu'ils ont monté un dossier frauduleux avec toutes les apparences de la véracité pour un stage de 3 mois en Belgique avec bourses à la clé. Tous les documents étaient faux avec des noms de structures existantes à Bruxelles, mais des noms inventés et des signatures falsifiées. Ils ne sont bien sûr pas rentrés au Bénin après les 3 mois, personne n'a de leurs nouvelles, ils ont disparu et sont maintenant fichés « Schengen ». En dehors du tracasserie que cela a posé de mener l'enquête, c'est un vrai souci d'imaginer qu'ils aient pu avoir des complicités en Belgique, c'est une perte sèche pour l'école et ses ressources humaines car God-win avait un réel potentiel en informatique et avait suivi une formation (au Bénin) pour cela (il était aussi venu en stage à Bruxelles) et Régis, qui avait suivi sa scolarité à l'Ecole de Louho, était membre de l'association des interprètes béninois ATILS, que nous soutenons et pour laquelle nous organisons des formations.

Courant janvier, l'Ecole de Louho a reçu l'invitation à participer à la **32ème édition du Festival International de Théâtre «Eclairs de Scène » à Toulouse** (du 28 mai au 2 juin 2018). Nous avons été sollicités pour l'organisation de leur voyage. En 2017, les billets d'avion des enfants avaient été payés par la Fondation Claudine Talon (1e dame béninoise) et nous avons combiné le voyage avec une mission du directeur en Belgique, financée par la COCOF. N'ayant aucune assurance de financement pour cette année, j'ai suggéré de solliciter le bureau de la francophonie à Cotonou pour une participation en 2019. Pour mémoire, en plus des billets d'avion, les coûts des transports en bus pendant leur tournée en mai-juin 2017 (Bruxelles ->Toulouse et Auxerre-Bxl) avaient couté 737,60 € ; les autres tronçons avaient été payés par ASUNOES-France, sans compter les dépenses (nourriture entre autres) pendant le voyage.

Faisant suite à la décision prise en AG 2018, nous avons réalisé des **cartes** à partir du dessin fait par l'artiste turque Deniz Kazma (rencontrée au marché de Noël de Forest). Le projet étant que les cartes puissent être envoyées au moment de l'International Day for African Youth (le 16 juin) avec mention de notre soutien à l'Ecole de Louho. Elles ont été envoyées en grand nombre, y compris aux structures travaillant avec les sourds en Belgique, mais avec assez peu de retombées. A nouveau, elles ont été proposées lors Festival EOP le 23 septembre au centre culturel d'Uccle (stand tenu par Bruno et Martine) et lors des journées caritatives au Parlement Européen les 4-5-6 décembre 2018.



Nous nous sommes rendus à **Porto-Novo du 2 au 17 juin**, à l'occasion de la Journée de l'enfant africain (IDAY) dont il avait été décidé que la fête du 16 juin se déroulerait dans l'Ecole de Louho. Il y a eu pour cela pas mal d'échanges préalables avec Romain Dangbamé, Vice-Président d'IDAY-Bénin. Notre ASBL a été le principal contributeur en prenant en charge la nourriture de tous les convives, la rémunération des interprètes en langue des signes, et partiellement le transport des enfants autres que ceux de l'Ecole de Louho, venus du nord du Bénin (en particulier une association de parents d'enfants

albinos).



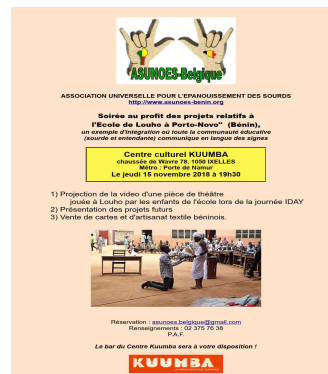
Les deux semaines ont été occupées à recueillir les informations pour l'avancement de la convention bilatérale de coopération : visites à Cotonou à Calixte Somaha au WBI, au Professeur Kpatchavi C. Adolphe, Secrétaire Général de la Commission Nationale Permanente de la Francophonie, recherche de bourse pour la formation à Lomé (ENAM) d'une nouvelle logopède, préparation des missions et des partenariats, suivi pédagogique des 4 jeunes sourds se présentant au bac, suivi des enfants parrainés, point sur l'utilisation des livres scolaires reçus et gestion de la bibliothèque, équipement de la salle informatique et connection internet, informations sur la ferme de Saketé en vue d'un volontaire (français) du service civil en agronomie, et pour la réparation

des panneaux solaires (projet d'ASUNOES-France).

Au retour, de nombreux contacts ont été pris pour s'assurer des partenariats et des heures ont été consacrées à la **rédaction des dossiers** qui ont été remis fin juillet.

Début novembre, nous avons été avisés que nos projets ont été retenus dans le cadre de la coopération bilatérale directe (commission communautaire française de la Région de Bruxelles-capitale) pour les 5 années à venir. Mais malheureusement le 24 dec j'ai reçu la réponse par courrier que les 2 dossiers déposés dans le cadre de la coopération indirecte (soutien du WBI aux ASBL) étaient refusés. Or ils étaient, pour l'un au moins, complémentaires. Quant au dossier déposé à l'OIF, j'ai été baladée de bureau en bureau jusqu'à forcer la porte pour un entretien le 21 janvier à Paris avec Mme Huguette Malamba. Nous avons le soutien du député belge Jen-Charles Luperto qui siège à l'assemblée parlementaire de la francophonie et a écrit directement en octobre à la toute nouvelle secrétaire générale de l'OIF, Mme Louise Mushikiwabo. Depuis, j'ai envoyé un courriel au Conseiller de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France à Cotonou pour lui demander conseil.

Une **soirée** a été organisée **le 15 novembre, au centre culturel africain Kuumba** (près de la porte de Namur) où a été présentée la vidéo de la pièce de théâtre jouée par les enfants dans le cadre de la journée internationale de l'enfant africain le 16 juin. Lors de cette soirée, deux jeunes stagiaires de HE2B ont présenté leurs projets de stages à Louho. Deux professeurs de l'IRSA, Gaëlle Graindorge et Sarah Denis, ont aussi présenté leur projet sur la citoyenneté mondiale et solidaire (nous ne savions pas à ce moment là que le financement serait refusé par le WBI).



Les 4-5-6 décembre, nous avons tenu un stand lors des journées caritatives au Parlement européen. Emmanuelle le Texier avait pris la suite de Christiane Mertz (après Rosario Moles) pour les autorisations et questions administratives. Le volume des ventes a été un peu décevant (surtout par rapport à l'an dernier). Nous vendons très bien les cartes d'Afrique, un peu moins les grandes tentures, il en reste en stock. J'ai recommandé à Aristide (ancien élève de Louho) des cartes d'Afrique et demandé à Patricia de se réapprovisionner de petites poupées que nous avons achetées au Marché artisanal de Cotonou. Nous avons eu la visite d'Helga Stevens (MEP belge flamande sourde) avec ses interprètes et son assistant Alexandre Bloxs qui fait partie du Conseil d'administration de la Fédération francophone des sourds de Belgique.



ASUNOES - Belgique

ASBL enregistrée au Moniteur numéro 0664.560.757

Activités de l'année 2017

Rappel sur la situation de L'Ecole de Louho a été fondée le 6/1/1994 : elle est d'initiative parentale et de statut privé.

Effectifs pour l'année scolaire 2017-2018 (à la date du 23/10/2017)

481 élèves de la maternelle à la terminale (niveau bac) - dont 12 en ateliers professionnels - (44 % filles et 56 % garçons)

297 entendants et 184 sourds : 100 en primaire / 72 en collège et lycée / 12 en ateliers professionnels (couture, coiffure, photo, menuiserie, hygiène des collectivités)

parmi eux 130 sont internes, dont 80% de sourds : 55 filles et 65 garçons.

Tous sont enseignés en Français et en langue des signes. Le Minerval s'élève à 500 000 FCFA/ an pour un interne (= 750 euros) - 5% des parents des enfants sourds le paient / 95% des enfants sourds sont parrainés. 5 jeunes sourds ont réussi le Bac depuis la création de l'école / 4 vont le présenter en 2018

L'assemblée générale 2017 s'est tenue le 12 mars ; c'était la première AG de notre ASBL après l'AG constitutive tenue le 6 octobre 2016.

Le CR de l'AG 2017 a été envoyé à tous les participants et personnes intéressées, il a servi de support pour des contacts ultérieurs (IRSA, Commune, COCOF, RFDSL, ASUNOES - France et Pharmaciens sans frontières Vendée).

La semaine qui a suivi notre AG, en mars 2017, de passage dans l'ouest de la France pour des raisons familiales, nous avons profité de ce déplacement pour établir 2 **contacts avec des partenaires de l'Ecole de Louho** le 21 mars

- l'Equipe de Pharmaciens sans frontières Vendée à la Roche sur Yon par la rencontre avec Annie Henry et Geneviève Cornu. Nous avons abordé plusieurs sujets : le financement de l'infirmier de l'école et le salaire de l'infirmière (le recrutement était en cours après le décès d'Angèle) ; les parrainages par leur association annexe (Vidotou). Nous avons décidé de renforcer les liens, de même que cela se fait avec ASUNOES - France car nous avons les mêmes approches et demandes d'informations.

- l'équipe dirigeante du RFDSL -Réseau Francophone en Déficience Sensorielle et du Langage (<http://rfdsl.com>) à Angers par la rencontre avec Philippe Belseur, coordonnateur, et Francis Guitau, président. Cette prise de contact a permis d'identifier notre rôle entre ASUNOES Bénin et l'IRSA, ce qui sera utile ultérieurement à l'automne pour intervenir auprès de l'Ambassade de France à Cotonou au sujet de l'obtention du visa de Paul Agboyidou afin de représenter l'Ecole de Louho à l'AG du réseau en Martinique début novembre.

Le 1^{er} mai, nous avons revu Stéphanie Janssens et Antoine Mortehan (présents à l'AG de 2017) de retour du Bénin. Des livres scolaires leur avaient été confiés ainsi que 2 missions respectives : l'une sur la bibliothèque de l'école, l'autre sur la salle informatique.

Le 4 mai : Rencontre avec Julien Milquet, au cabinet de la ministre Céline Frémault, en charge de la COCOF, afin de préparer la mission de Raymond Sekpon en Belgique en juin.

Le 27 mai (à 6h05) : **accueil** à l'aéroport de Bxl - Zaventem **de la troupe de théâtre de l'Ecole de Louho invitée à participer au Festival international de théâtre des enfants (FITE) de Toulouse, ECLAIRS DE SCENE** du dimanche 29 Mai au 3 Juin 2017. (<http://www.lefite.fr/#> Festival International Eclairs de Scene) pour la présentation de la pièce intitulée « le Petit Cossi » au sujet de l'exploitation domestique des enfants handicapés, programmée le vendredi 2 juin.

La préparation a été assez ardue du fait de l'incertitude sur la capacité de payer les billets d'avion, puis les démarches de visas. Le billet d'avion du directeur a été couvert par une mission COCOF. In extremis les billets des 6 enfants ont été pris en charge par la Fondation Claudine Tallon. Le billet du 2^e accompagnateur, Hippolyte, metteur en scène, a été couvert par un emprunt.

Les voyages de Bruxelles à Toulouse, puis de Toulouse à Besançon, de Besançon à Auxerre, et enfin le retour vers Bruxelles ont été effectués en bus (Flixbus).

En plus de Toulouse, des représentations de la pièce ont eu lieu et l'accueil dans les familles organisés par Pascale Dard et Lucie Scalabrino. A Bruxelles, la pièce a été présentée le 13 juin au soir au Centre Boetendael à Uccle et une deuxième fois le 15 juin après-midi à la maison de repos de l'Olivier.

Les 6 jeunes accompagnés du metteur en scène sont repartis de Zaventem le 16 juin au matin.

Raymond Sekpon est resté pour une semaine de RV jusqu'au 23 juin. (Voir CR spécifique)

Les relations avec l'IRSA, l'intégration de l'école de Louho dans le Réseau francophone en déficience sensorielle et du langage et les contacts avec SCH (sensorial handicap coopération) ont été approfondis pendant cette semaine.

- Un projet d'échanges culturels entre l'IRSA et l'école de Louho a été bâti avec la directrice du secondaire, Mme Marie-Hélène WAUTHIER, et Mme Gaëlle Graindorge, enseignante désireuse de développer des projets avec l'Afrique. Leurs correspondants à Louho sont Kozime et Albertine (tous deux surveillants). (Voir texte sur le projet de Gaëlle)

- Reginald Beyaert est intervenu auprès de l'exécutif du réseau pour une prise en charge totale des frais de voyage de Paul Agboyidou pour lui permettre de participer au séjour d'études en Martinique du 25 octobre au 1^{er} novembre 2017 qui encadrerait l'assemblée générale.

- Les partenaires belges de la surdité souhaitent tous que la coopération passe par SHC d'où différentes rencontres pour aboutir à la participation du président, Thierry Renglet, au voyage organisé en octobre pour une mission d'évaluation des besoins.

Reconstruction des sanitaires de l'école de Louho

L'ASBL « Femmes d'Europe » a pu être sollicitée grâce à Elisabeth Pouchous - Stolle, qui en est membre. Une première rencontre a eu lieu le 2 mai avec le groupe « projets » et un dossier a été déposé contenant les devis envoyés par Raymond Sekpon pour un total de 7930 euros. Le subside accordé par Femmes d'Europe est au maximum de 5000 euros. L'apport local a été chiffré à 1830 euros et ASUNOES Belgique s'est engagée à fournir le complément de 1100 euros. Le mardi 20 juin. Raymond Sekpon a pu rencontrer les responsables lors de son séjour

Nous avons été conviés à rencontrer le CA de Femmes d'Europe le matin du 14 novembre : rentrant du voyage, nous avons présenté des photos de l'état existant. A cette étape là, nous savions que le subside était acquis. L'avis officiel nous est arrivé le 24 novembre ; l'argent a été transféré sur le compte TRIODOS en décembre et nous avons effectué un virement vers ASUNOES - Bénin avant Noël incluant les ventes des marchés de Noël + les recettes de la soirée sur le Bénin fin novembre. (Voir CR financier). Les travaux sont actuellement en cours.

Envoi de livres scolaires collectés auprès de la Bourse aux livres du Lycée français Jean Monnet, grâce à Cécile Dupuy, enseignante et Manuela Quillet de l'UPE, qui en ont été vivement remerciées. Une sélection des ouvrages utiles a pu être fait lors du séjour de Raymond Sekpon le 22 juin. Il en a emporté 23 kg dans ses bagages de retour. Puis ce sont 41 colis de livres, (principalement classes secondaires) pour un poids total de 500 kg qui ont été confiés le 26 septembre au transporteur "Césaire da Silva" "Solidarité Agissante Pour Le Développement - SADasbl2013 » pour un coût de 225 euros. Un appel spécifique à dons a été effectué qui a permis de couvrir les frais.

Cependant un problème subsiste au port de Cotonou et, à cette date de fin janvier 2018, les livres ne sont toujours pas délivrés à cause de frais d'entreposage à régler.

Partenariat avec la Haute Ecole Defré - H2B

Stéphanie Janssens en orthopédagogie et Philippe Havaux en éducation spécialisée ont été étudiants dans cette Haute Ecole. Tous deux (sans se connaître) ont effectué des stages à l'école de Louho à des périodes différentes. Une rencontre a eu lieu le 19 juin avec Raymond Sekpon et des responsables des différentes filières : François Gillet, Serge Bastin + Lyazid Hassaini

A leur invitation, le 13 octobre, Georges et Nicole sont venus présenter un extrait du film « leçon de vie » auprès des étudiants de la section d'ortho-pédagogie (malheureusement Stéphanie n'avait pas pu être présente) ; une deuxième séance a eu lieu le mercredi 18 octobre pour la section d'éducateurs spécialisés, cette fois en présence de Philippe Havaux.

Mme Sophie Gachot, présente à la 2^e séance, s'occupe des questions administratives, bourses, gestion des dossiers afin d'envisager d'établir une convention, et envisager une prise en charge des billets d'avion sur un programme Erasmus +

Formation à la maintenance informatique avec Oxfam, suite à la rencontre le 21 juin avec Serge Schoevaerts, accompagné de Floribert Nganyolo Fondo, chargé des formations. Serge Schoevaerts a transmis des exemples de convention qui peuvent servir de modèle pour un engagement tri-partite : OXFAM, ASUNOES-Belgique, l'école de Louho et l'élève. Une formation d'un binôme sourd-entendant pour une durée de 7 à 8 semaines permettrait d'atteindre une bonne maîtrise de la maintenance des ordinateurs à un niveau pratique très suffisant pour l'école. Une assurance en responsabilité civile devra couvrir les élèves.

Dès son retour, un bilan sera être fait avec Cyril Marlier, le volontaire belge qui achève un stage de 4 mois à l'école de Louho, envoyé par le programme WEP

(<https://www.wep.be/fr/faire-duvolontariat/benin/sejours?top=25>) ; il a une formation d'info-graphiste.

A partir de septembre, nous nous sommes consacrés à la préparation du **voyage à Porto-Novo d'octobre 2017**. Six personnes ont participé. Suivant les indications de Julien Milquet, un dossier a été déposé à la COCOF pour la prise en charge de 3 billets

- 1) Nicole Fondeneige, présidente d'ASUNOES - Belgique,
- 2) Thierry Renglet, président de Sensorial Handicap Cooperation (SHC),
- 3) Gaëlle Graindorge, professeur de Français, Histoire, langue des signes, à l'IRSA

Les 3 autres personnes ont pris en charge financièrement leur voyage

- 1) Georges Vaucheret, trésorier d'ASUNOES - Belgique,
- 2) Cécile Dupuy, professeur de Français et lettres classiques au Lycée français Jean Monnet de Bruxelles,
- 3) Angélique Lemahieu, diplômée de l'IRSA en restauration collective

Le logement à l'hôtel Vénus, quartier DONNA à Porto Novo, (non loin de l'école de Louho) a été à la charge de chacun.

Un dossier a été déposé à l'Ambassade du Bénin à Bruxelles pour obtenir des visas au titre humanitaire (35 euros au lieu de 70). Les 6 visas ont été pris en charge par ASUNOES - Belgique

Le dimanche 24 septembre nous avons organisé une rencontre pour les voyageurs, qui ne se connaissaient pas, avec certains membres du CA d'ASUNOES Belgique. A ce moment a été lancée l'idée d'un logo pour notre association, qui a été adopté avant le départ et une banderole cousue a pu nous être remise lors du séjour. Voir les CR de voyage

Adhésion de ASUNOES à IDAY

Le 17 octobre, nous nous sommes rendus à une conférence de JJ Schul à Waterloo sur le thème "comment mieux soutenir la jeunesse en Afrique". Puis, nous l'avons rencontré personnellement en ses locaux de Braine l'Alleud le 20 octobre. (Voir la charte sur le site ww.idav.org)

L'objectif principal de cette association est d'être le porte-voix pour l'éducation en Afrique. Cinquante associations collaborent à ce projet dans le monde. Il y a, en particulier, un plan pour renforcer l'école

auprès des responsables béninois. Un partenariat existe entre 3 écoles belges et 3 écoles au Bénin (à Tanguiéta et Parakou) et s'intitule « Ecole duo ». Les projets tournent notamment autour de l'écologie, la gestion de l'eau, les énergies renouvelables, la gestion des déchets ménagers solides dont les sachets en plastique, thèmes que Raymond Sekpon souhaite développer à l'école de Louho.

Le 26 octobre, nous avons rencontré à Cotonou Romain DANGBAME, Vice-Président d'IDAY-Bénin et Président de Kachoré-ONG

Un versement de 5000 FCFA a été fait pour l'adhésion à IDAY du réseau ASUNOES (ASUNOES-Bénin, école de Louho, ASUNOES-France et ASUNOES-Belgique) et de plus 5000 FCFA pour la cotisation 2018.

IDAY Bénin s'est engagé à organiser la journée nationale de l'enfant africain au mois de juin 2018 en collaboration avec l'école de Louho à Porto-Novo.

Sont envisagés

la prise en compte par Kachoré-ONG (voir le site www.kachore.org) des enfants malentendants les plus méritants dans les prochains projets de bourses et des dons de kits scolaires et éventuellement une possibilité d'obtenir de la fondation Etisalat (voir leur site), un soutien à cet effet.

- la création d'une coalition d'associations qui soit en même temps une faîtière et une banque populaire de microcrédits aux plus pauvres et aux associations, les conditions de prêts et de financements étant difficiles au Bénin.

JJ Schul, après notre rencontre a fait publier l'annonce de notre soirée du 24 nov sur « l'Agenda solidaire » et nous a suggéré d'adhérer à la "FASI asbl" - Fédération des Associations de Solidarité Internationale - Belgique . On rentre dans les critères, cout annuel d'adhésion 25 euros

Cela donnerait une visibilité à notre ASBL et nos actions, une meilleure reconnaissance pour introduire nos dossiers dans le cadre de la coopération belge.

Parrainages 2017-2018

Un point a été fait sur les parrainages lors du voyage et un appel au versement a été fait au retour auprès des parrains. ASUNOES – France a l'agrément pour la déduction fiscale.

Les parrainages sont orientés principalement vers les enfants sourds et souvent internes. A hauteur de 275 euros pour un enfant du primaire et 350 euros pour un enfant du secondaire (par année scolaire), ils sont toutefois insuffisants pour couvrir la totalité des frais. Chaque association complète avec des dons grâce à des sommes collectées à l'occasion d'événements, marchés de Noël, spectacles etc ...

A la rentrée 2017, 13 enfants sont parrainés par des membres de notre ASBL en Belgique

HOUNGBEME Sènan Ruth : classe de CP parrainage Agnes Horak

HOUESSOU Espera classe de CP parrainage Elizabeth Stolle-Pouchous

DJOSSOU Jules : classe de CE1 parrainage Cécile Dupuy

DOSSOU Denon Gisèle : classe de CE2parrainage Martine Cabanne

HOUEDEDJAN Fabrice : classe deparrainage Emmanuelle le Texier

ABIKANLOU Waliyy Oluwatobi, classe de CM2 parrainage Françoise Dupuis (nouveau parrainage)

SETONDJI Victoire : Entrée en 1eme année du collègeparrainage Famille Petel

HAVIVI Fiacre : classe de 4emeparrainage Famille Delpeuch

HOUESSOU Martine : passage au lycée, classe de 2e.....parrainage Gaëlle Marion

IDANI Odette : classe de terminale, va passer le bac.....parrainage N.G. Vaucheret

MIKPOLINKPON Clément : classe de terminale, va passer le bac ..parrainage J. Champion-Touzery

SABINO Gloria : 2e année d'apprentissage professionnel dans l'atelier d'hygiène et assainissement

..... parrainage Francine Bougeon-Maassen

TCHANOU Arnaud : Après une première année d'apprentissage de la coiffure, il a décidé de prendre son autonomie en gagnant déjà de quoi vivre. Rosario Moles, informée, a décidé de reporter son parrainage sur un autre enfant, dont Raymond Sekpon communiquera le dossier prochainement.

Soirée du 24 nov au Centre KUUMBA (Ixelles) autour du film sur le Bénin « berceau du vaudou » de Dany Marique : la préparation avec un groupe de de béninois expatriés en Belgique a été un peu épique. Finalement nous y avons renoncé, mais l'avantage a été d'obtenir la salle de façon gratuite.

Les conditions n'étaient pas optimales, mais toutefois satisfaisantes. Dany Marique et Catherine Piret (Eco-Bénin) ont diffusé largement l'invitation ce qui a permis d'avoir une assistance raisonnable et de faire un bénéfice comprenant aussi des ventes de tentures.

Marchés de Noël

- journées caritatives du Parlement européen, comme chaque année depuis au moins 5 ans : merci à Rosario qui a initié le processus, à Christiane qui a pris la suite, à Emmanuelle qui en a fait la promotion et à Fabien qui a aidé à la logistique, et aussi la promotion
- à l'abbaye de Forest le WE des 1-3 dec : merci à Nathalie, l'organisatrice, et à Bruno qui nous a donné un coup de mains pour la vente
- au marché des Tanneurs le WE des 8-10 dec : pour celui-là aussi, comme pour le précédent, merci à Véronique qui a négocié pour nous la gratuité des stands.

Un virement d'un total de 9 958,75 euros a été viré à ASUNOES - Bénin fin décembre. Le subside de 5000 euros des « Femmes d'Europe » était inclus. Cet argent sert à la reconstruction des sanitaires de l'Ecole de Louho.